Bulletin Communal

Numéro 266 - Avril 2015

Tenneville

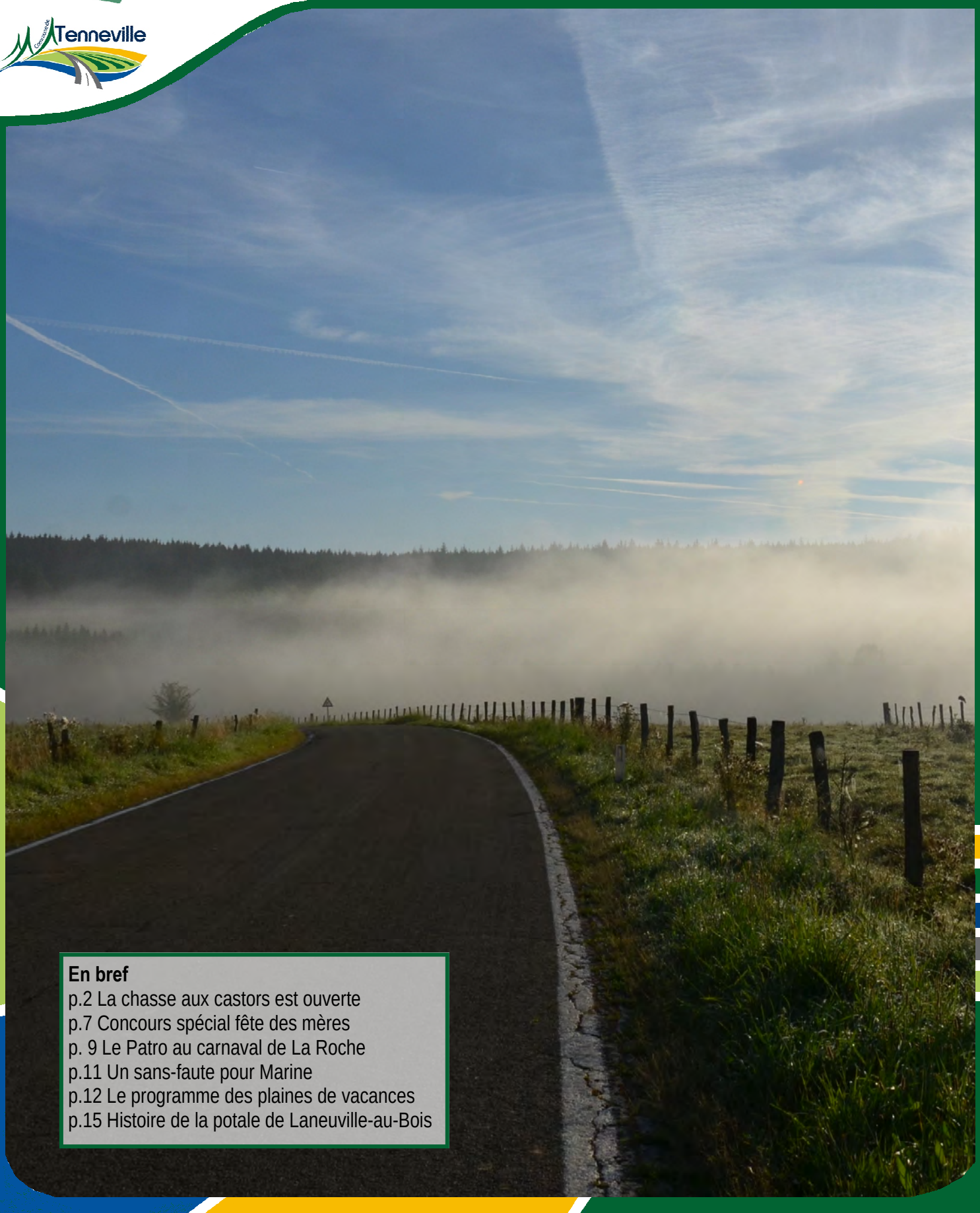

En bref

p.2 La chasse aux castors est ouverte
p.7 Concours spécial fête des mères
p. 9 Le Patro au carnaval de La Roche
p.11 Un sans-faute pour Marine
p.12 Le programme des plaines de vacances
p.15 Histoire de la potale de Laneuville-au-Bois

Editorial : Tenneville commune pilote dans la chasse au castor

Depuis quelques années, le castor a été réintroduit dans nos rivières et nos contrées. L'intérêt de cette réintroduction à l'époque était double : permettre à un animal qui a vécu chez nous jusqu'au XVIIIe siècle de retrouver sa place dans notre écosystème et favoriser la biodiversité de nos rivières et de nos berges.

En effet, en recréant des zones humides par la construction de retenues d'eau, qui constituent son habitat, le castor participe au renouvellement de la vie aquatique en rivière ainsi que, d'une certaine manière, à l'épuration des eaux.

Malheureusement, cet ingénieux animal est également la source de désagréments quand son activité côtoie celle de l'homme. Les dégâts occasionnés aux plantations forestières sont nombreux, tout comme les conséquences hydrographiques de la construction de leurs barrages. N'ayant, à l'heure actuelle, pas de prédateurs naturels, sa population ne cesse de croître.

La gestion de ce dossier est, comme vous le voyez, épineuse. Pour solutionner cette problématique, la Commune de Tenneville a obtenu de la Région wallonne de devenir commune-pilote dans le projet « Chasse aux Queues-Plates ». Suite à une dérogation du Gouvernement wallon datée du 30 février dernier, il sera désormais possible de chasser le castor sur le territoire de notre Commune.

Il sera donc permis pour tous les citoyens de Tenneville de prendre contact avec la Commune ou le DNF pour obtenir un permis de « Chasse aux Queues-Plates ». Les titulaires de ce permis auront le droit de chasser le mammifère durant la période allant du 31 avril au 31 septembre 2015. L'usage

des armes à feu étant prohibé pour ce genre de chasse, voici quelques conseils utiles pour la chasse au castor :
- se munir de poissons frais en guise d'appâts : le castor est particulièrement friand de truites, de brochets et de poissons panés.
- prévoir des bottes bien étanches.
- Ne jamais regarder un castor dans les yeux : il s'agit d'une espèce très susceptible ne possédant qu'un faible sens de l'autodérision.

(Source, April Vandenvissen, *La chasse au Castor, canular ou réalité ?;* aux éditions Chasse, pêche et calembours, 2007.)

Une séance d'information sur le sujet sera présentée sur site par le DNF à l'emplacement de la future école de Wembay. Il s'agit en tout cas de traiter ce dossier avec beaucoup de détermination, d'intelligence et d'humour.

Pour toutes informations complémentaires :
Nicolas Charlier : 0494 38 17 95

Nicolas Charlier,
Echevin de la (dés)information

Le logo de l'opération sera apposé sur la façade de la maison communale jusqu'au 31 septembre prochain. C'est la firme Pescatore SPRL qui se charge de l'impression sur une toile de 10x4 mètres.

Etat civil

Naissances
09/03/2015 Oscar, fils de Julien Meyer et Bénédicte Pecquet, de Journal
17/03/2015 Clémence, fille de Arnaud Bya et Laurine De Droogh, de Tenneville

Décès
18/02/2015 Madeleine Dupont, épouse Fontaine, de Wyompont
09/03/2015 Marthe Collin, veuve Georges, de Tenneville
09/03/2015 Léon Volvert, de Tenneville (home)
23/03/2015 Irmine de Ruette, veuve Hatert, de Tenneville

Le poste de Police de proximité de Tenneville vous informe

Police
Famenne-Ardenne

Malgré les précédents avertissements parus dans les bulletins communaux, nous sommes encore régulièrement amenés à intervenir soit d'office ou suite à des doléances de personnes nous signalant la présence de chiens errants, parfois malfaisants, sur le territoire de la Commune de Tenneville.

Nous rappelons à la population qu'il s'agit d'infractions aux articles 90 à 94 du Règlement Général de Police (RGP), valable sur l'ensemble de la Zone de Police Famenne-Ardenne.

Les infractions à ces différents articles peuvent donner lieu à une amende administrative allant jusqu'à 350,00 €. Le RGP complet (version 2014) peut être consulté et téléchargé sur le site Internet de la zone de police (www.policelocale.be/5300).

Une attention particulière sera accordée à cette problématique et procès-verbal sera d'office rédigé à charge du propriétaire en cause.

Notons aussi que les propriétaires ou les détenteurs de ces chiens risquent des poursuites pénales si des coups et blessures involontaires (morsures, accidents de circulation) ou des dégradations résultent d'une infraction à l'un de ces articles. Leur responsabilité civile serait effectivement engagée.

Christophe BELVA,
Inspecteur de police

Remportez des chèques-commerce sur 7FM !

Du 27 avril au 1er mai, tous les jours en début d'après-midi, écoutez 7FM et retrouvez les commerçants de Tenneville – Sainte-Ode – Bertogne.

Peut-être remporterez-vous des chèques-commerces valables dans les établissements de nos trois communes !

Ecoutez 7FM sur 89.1 FM ou en streaming sur www.7fm.be

Une initiative de l'association des commerçants en collaboration avec l'ADL

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 16/02/2015

Absent et excusé : M. Michel ORBAN

Le Conseil communal réuni en séance publique,

Réunion conjointe Commune/CPAS
En présence de tous les membres du CPAS.

Synergies Commune – CPAS
L'assemblée entend la lecture de l'état d'avancement du projet commun pour l'achat groupé en informatique et la mise en place d'un seul serveur. Un câble « fibre optique » a été tiré entre les deux sites. Une gaine avait été posée lors de l'installation du réseau de chaleur.
Les synergies au niveau de la gestion administrative :
- Contrat commun pour les fournitures de gasoil routier pour les logements de transit, ainsi que le véhicule des repas à domicile.
- Mise à disposition du Centre, d'un bâtiment pour ses bureaux, en bénéficiant des services de la chaufferie communale.
- Mise à disposition du technicien communal en informatique.
- Mise à disposition de l'« écopasseur ».
- Bulletin d'informations : mise en page et impression après consultation de tous les services des deux entités.
- Un membre du personnel du CPAS est chargé de traiter les demandes de pensions et d'allocations d'handicapés.
- Un seul et même membre du personnel coordonne la MCAE et le service « Nos p'tits lurons » dans un souci d'optimalisation des services à la population.

Mise en commun des informations
- Service communal du logement
- Guidance et aide sociale financière par le CPAS
- Cession de points APE
- Véhicule communal mis à disposition du CPAS pour la distribution des repas à domicile.

Lecture du PV de la séance du 29 décembre 2014

Analyse du rapport Energie-Logement établi par l'écopasseur
Prend connaissance du rapport intermédiaire annuel 2014 établi par l'écopasseur communal.

Présentation du budget de police
Approuve comme présenté par le Conseil de police de la Zone Famenne-Ardenne et le budget 2015 de la Zone de Police.
L'intervention communale de Tenneville est fixée aux montants de 139.481,97 € pour la dotation et 547,20 € pour le plan drogue.

Service d'incendie : régularisation de la cotisation pour 2013
Vise favorablement la redevance annuelle du service fixée au montant de 132.042,62 € pour l'année 2013 (régularisation à recevoir : 1.515,86 €).

Mode de passation et conditions de marchés pour certains articles du budget extraordinaire
Attendu qu'au budget extraordinaire de l'exercice 2015 figurent des crédits pour diverses petites acquisitions (matériel, mobilier…) ou divers petits travaux ou services;
Attendu qu'en vue de permettre au Collège communal d'engager la procédure et d'attribuer les marchés dans les meilleurs délais et dans des conditions d'efficacité, il convient de choisir le mode de passation et de fixer les conditions spéciales à ces marchés;
DECIDE :
- de choisir le mode de passation par procédure négociée sans publicité pour les acquisitions ou les travaux et services faisant l'objet des crédits inscrits aux articles du budget extraordinaire pour des dépenses limitées à 8.500 € hors TVA :

Elargissement du chemin vicinal n°1 à Beaulieu (cession gratuite de 123 centiares au domaine public de la voirie)
Vu la décision de principe sur l'élargissement prise par le Conseil communal de Tenneville en séance du 07/10/2014 ;
Considérant que la cession au domaine public s'effectuera de manière gratuite et que les frais seront à charge du lotisseur ;
DECIDE à l'unanimité
– de marquer son accord définitif sur la modification (élargissement) de la voirie communale vicinale n°1 à Beaulieu, en bordure de la parcelle cadastrée 3e division, section B, n°558D ;
– la portion de parcelle de 123 centiares sera cédée gratuitement par le demandeur et intégrée au domaine public de la voirie ;

La traversée du village de Beaulieu.

Déclassement d'une portion du sentier n°67 à Cens
Considérant qu'au vu de la situation sur le terrain, il est opportun de déclasser l'entièreté de la portion de sentier sise sur les parcelles cadastrées 3e division –section Cens
Considérant que le sentier n'est plus visible sur le terrain et n'est plus utilisé actuellement ;
DECIDE :
– de marquer son accord définitif sur le déclassement de la portion de sentier n°67 située sur les parcelles cadastrées 3e division, section C, n° 93F, 74N et 99/02B.

Aliénation d'une parcelle communale à Cens

Vu le plan de mesurage levé et dressé le 4 juillet 2012

Vu le courrier daté du 4 juin 2013 par lequel le Commissaire au Comité d'acquisition d'Immeubles de Neufchâteau estime la valeur vénale au montant de six (6) euros le m² ;

DECIDE :

Article 1er : la vente de gré à gré d'une superficie de 300 m² à prendre dans la parcelle cadastrée terre veine de 10a82ca,

Article 2 : le prix de vente est fixé au montant 6 € le m², soit un montant total de 1.800 € au profit de la caisse communale.

Article 3 : les frais d'acte sont à charge du demandeur.

Travaux d'entretien et de rénovation au complexe scolaire de Champlon : approbation du montant du décompte final

Approuve le décompte final du marché des travaux d'entretien et de rénovation au complexe scolaire de Champlon (dossier P.P.T.) pour un montant de 314.461,65 € TVAC (ou 259.885,66 € HTVA).

Restauration et agrandissement du cimetière de Cens : décompte final

Le montant du décompte final des travaux confiés à l'entreprise Roiseux André de Saint-Hubert pour le marché de restauration et agrandissement du cimetière de Cens est visé à la somme de 38.316,53 €, 21% TVA comprise.

Acquisition de tuyaux en polyéthylène pour le service D.E. (liaison réservoirs Rte de St-Hubert et Ramont) – Approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 12.216,50 € hors TVA ou 14.781,97 €, 21% TVA comprise ;

Décide :

Article 1er : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 2 : D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition de tuyaux en polyéthylène pour le service D.E. (liaison réservoirs Rte de St-Hubert et Ramont)", établis par la Commune de Tenneville.

Etude des zones de prévention des captages d'eau : facturation

Ratifie au montant de 20.504,71 € la dépense relative à l'étude des zones de prévention et de protection des captages d'eau.

Acquisition d'une pompe pour l'équipement du nouveau forage : ratification de la dépense

Décide de ratifier au montant de 9.269,20 € HTVA la dépense pour l'acquisition d'une pompe de type SP14-18 avec 102 mct de tube inox et câble immergé.

Acquisition d'une pelle d'occasion chenillée pour le service Distribution d'eau – Approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant le cahier des charges relatif au marché "Acquisition d'une pelle chenillée d'occasion pour le service Distribution d'Eau" établi par la Commune de Tenneville;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 32.500,00 € hors TVA ou 39.325,00 €, 21% TVA comprise ;

Décide :

Article 1er : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 2 : D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché

Le cimetière de Cens : avant-après

Acquisition d'un logiciel informatique pour le service population – Approbation des conditions et du mode de passation du marché

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'un nouveau logiciel pour le service population,

Attendu que le nouveau logiciel destiné au service population devra être compatible avec le logiciel destiné à la gestion des taxes et à la redevance « eaux » dans la mesure où des interactions entre les deux applications sont nécessaires et indispensables, notamment dans l'édition du rôle des taxes.

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 15.800,00 € hors TVA ou 19.118,00 €, 21% TVA comprise ;

Décide :

Article 1er : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 2 : D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition d'un logiciel informatique pour le service population", établis par la Commune de Tenneville.

Compte-rendu du Conseil communal (suite)

Acquisition d'un logiciel informatique pour le service urbanisme – Approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 4.750,00 € hors TVA

DECIDE :

Article 1er : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 2 : D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition d'un logiciel informatique pour le service urbanisme", établis par la Commune de Tenneville.

Acquisition d'un PC fixe et d'un PC portable – Approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 2.479,34 € hors TVA ou 3.000,00 €, 21% TVA comprise ;

Décide :

Article 1er : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 2 : D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition d'un PC fixe et d'un PC portable", établis par la Commune de Tenneville.

Demandes de concessions au cimetière de Tenneville

Les concessions suivantes sont accordées :

une concession au cimetière de Cens (agrandissement de la concession existante) ;

une cellule au cimetière de Journal.;

une concession au cimetière de Champlon ;

une cellule au cimetière de Tenneville.

Le Président prononce le huis clos.

GEORIS Michel – autorisation de faire valoir ses droits à la retraite

Vu la demande introduite par M. Michel GEORIS, ouvrier qualifié D3 présentant sa démission et sollicitant sa mise à la retraite à la date du 1er avril 2015,

Décide d'autoriser M. GEORIS Michel, né le 20.01.1953, domicilié à Tenneville, nommé à titre définitif, à la date du 1er juillet 2012, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à la date du 1er avril 2015.

La démission honorable est accordée à l'unanimité.

Enseignement : ratification

La décision prise par le Collège communal du 6 janvier 2015 désignant Melle Alicia Dehard aux fonctions de psychomotricienne est ratifiée.

Environnement : opération « Commune propre »

Jeudi 2 et vendredi 3 avril, notre Commune participera à l'opération « Commune propre ». Les volontaires qui le souhaitent sont invités à participer en récoltant les déchets (canettes, plastiques, etc) sur le bord des routes de notre Commune.

Des sacs poubelles sont mis à votre disposition à l'administration communale (Claudine Halkin 084 45 00 42).

Les ouvriers communaux procèderons à l'enlèvement des sacs poubelles que vous aurez remplis, que vous pouvez rassembler en bordure de voirie.

Mobilisons-nous !

Ensemble ramassons papiers, bouteilles, canettes et autres déchets abandonnés.

Familles, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, associations, écoles, maisons de village, comités de quartier,… Tout le monde est invité à participer au grand nettoyage des bords de routes.

D'avance, merci à l'ensemble des participants pour leur temps et leur civisme.

Pas partout et surtout pas par terre !

pureprovince

Association des commerçants et ADL : concours fête des mères

Pour la fête des mères, offre à ta maman une chouette surprise en participant à notre grand concours photo !

Envoie-nous une photo originale, comique, surprenante, émouvante,… sur laquelle tu montres tout ton amour pour ta maman.

Trois catégories sont définies :
- 4 à 6 ans
- 7 à 9 ans
- 10 à 12 ans
Une photo sera choisie dans chaque catégorie. Les 3 photos qui auront le plus séduit le jury permettront à chaque maman de gagner un package cadeau chez les commerçants de la commune.

A gagner : divers cadeaux offerts par les commerçants participants.

Envoie ta photo, en y joignant le coupon ci-dessous, pour le **5 mai** au plus tard à l'adresse suivante :

ADL - Route de Bastogne 1 - 6970 Tenneville
ou adl@tenneville.be

Les gagnants seront avertis par téléphone.

Concours réservé aux enfants résidant dans la Commune de Tenneville.

Une organisation de l'Association des commerçants en partenariat avec l'ADL

A ton appareil !

Concours fête des mères - coupon d'inscription

Ton nom et ton prénom :

Ton âge

Ton école :

Les nom et prénom de ta maman :

Ton adresse :

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Volontariat : un outil pour recruter des volontaires

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le Service provincial du Volontariat vient de mettre en place un nouvel outil de recrutement de volontaires afin d'aider les associations et les institutions publiques.

Via la page http://www.province.luxembourg.be/volontariat, le recruteur publie directement ses offres.

Pratiquement, l'annonceur se rend sur le site Internet et remplit les champs d'informations utiles à la publication de la recherche.

Une fois validée, l'offre est diffusée sur le site Internet où les bénévoles sont invités à prendre directement contact avec l'annonceur.

En septembre 2014, le Service provincial Social et Santé présentait ses nouveaux outils sur le thème du volontariat : un *Mémento* à destination des associations et un *Guide pratique* à l'attention des volontaires. L'objectif de ces outils était de vulgariser les informations principales contenues dans la loi régissant le volontariat entrée en vigueur en 2005.

Les brochures sont toujours disponibles gratuitement au Service provincial Social & Santé-Volontariat - sp.social@province.luxembourg.be - 063.212.247

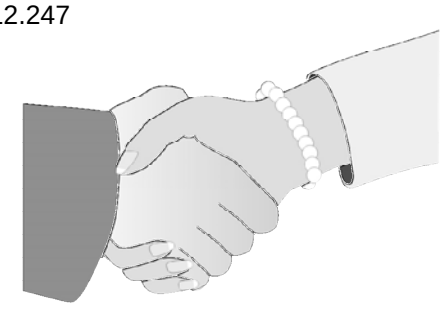

Tourisme et accessibilité : aide financière de la FTLB

PROVINCE DE LUXEMBOURG

En février 2009, la Province et la FTLB ont initié une opération « Tourisme et accessibilité » visant à favoriser l'accessibilité des sites et hébergements touristiques aux personnes souffrant d'handicaps divers.

La FTLB. a signé alors une convention avec l'a.s.b.l. Gamah, Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes handicapées. Cette convention a pour but d'assurer aux opérateurs touristiques qui le souhaitent, la possibilité de bénéficier d'un audit de recommandations pour connaître les aménagements nécessaires en vue d'une meilleure accessibilité.

De même, les sites et hébergements qui étaient déjà dans de bonnes conditions d'accessibilité ont bénéficié d'une meilleure visibilité et d'une promotion spécifique via l'indice passe-partout (pictogrammes selon l'indice d'accessibilité).

Dans le cadre de cette convention, grâce au soutien provincial et l'accompagnement de la FTLB, les prestataires n'ont à charge que 10 % du coût d'un audit de recommandations.
Depuis avril 2014, Gamah a adhéré à un nouveau référentiel wallon: Access-i (www.access-i.be).

Dans ce cadre, de nouvelles dispositions ont été prises : la FTLB, toujours grâce au soutien provincial, continuera à prendre 90 % du coût des rapports de recommandations en charge, laissant 10 %, soit de 45 à 63 € HTVA suivant le type d'infrastructure, à charge du prestataire.

Une aide sera également apportée aux dossiers indice passe-partout déjà existants souhaitant bénéficier de ce référentiel.

Toutes les informations sur cette initiative de la Province et de la FTLB peuvent être obtenues à la FTLB - Carine Binet 084/410.206 – c.binet@ftlb.be

Un exemple parmi beaucoup d'autres : l'utilisation de meubles à tiroirs est idéale car elle permet de pouvoir atteindre facilement tout le contenu.

Des nouvelles de la Maison du Tourisme

L'agenda Printemps 2015 de la Maison du Tourisme est sorti de presse et est disponible gratuitement.

Tout comme le **guide touristique « Le Pays de Saint-Hubert »** et la **brochure « Bien manger, bien dormir au Pays de Saint-Hubert »**.

Vous êtes présent sur Facebook ?
Likez, Invitez, partagez la Fan page de la Maison du Tourisme !
www.facebook.com/paysdesainthubert

Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert
Bureau ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 17h30 (24 et 31/12 de 9h à 15h). Fermé les 01/01 et 25/12.
rue Saint-Gilles 12 - 6870 Saint-Hubert - Tél. 061/61.30.10
info@saint-hubert-tourisme.be - www.saint-hubert-tourisme.be

Collecte de vélos en bon état dans les parcs à conteneurs

AIVE

Le samedi 25 avril prochain, les vélos en bon état seront récupérés dans les parcs à conteneurs au profit des associations locales.
Quand ? samedi 25 avril, de 9h00 à 18h00
Où ? dans tous les parcs à conteneurs
Quoi ? des vélos enfant, adulte, VTT, etc, en bon état
Pour qui ? ateliers vélos, CPAS, écoles, etc

Les horaires de votre parc à conteneurs
Horaire été (du 01/05 au 31/10) : du lun. au ven. de 13h à 19h w le sam. de 9h à 18h
Horaire hiver (du 01/11 au 30/04) : du lun. au ven. de 12h à 18h w le sam. de 9h à 18h

Le Patro Champlon-Tenneville au carnaval de La Roche-en-Ardenne

Cette année le patro de Champlon-Tenneville a décidé de bousculer ses habitudes pour se lancer dans une aventure un tant soit peu folklorique !

Les animateurs ont donné rendez-vous le dimanche 15 mars à une septantaine de patronnés pour concourir au cortège carnavalesque de La Roche-en-Ardenne.

C'est donc une cohorte de gazelles, lions, zèbres et girafes, accompagnée de petits chasseurs, qui est venue faire vibrer les rues rochoises dans une ambiance à l'africaine !
Un challenge de taille qui sera récompensé par la 3ème place ! Un très beau résultat pour une première participation !

Les animateurs en profitent pour remercier toutes les personnes qui ont contribués à la mise en œuvre de ce projet !

Les animateurs

Photos : www.laroche.be

Judo : le championnat provincial à Tenneville

Ce 25 janvier dernier, au Centre sportif de Tenneville, le club de Judo de Tenneville accueillait le championnat provincial programmé l'après-midi afin de permettre aux U11 et U13 de s'affronter amicalement.

En matinée, 38 pré-minimes et pratiquement autant de minimes ont participé au tournoi amical.

Cette compétition a rassemblé des judokas de toute la province. Les clubs de Marche-en-Famenne, Bastogne, Wellin, Forrières, Aubange, Habay, Arlon, etc, étaient représentés.

Nos judokas se sont bien défendus. On peut épingler les performances de :

⇒ 1ère place pour Julien Vandingenen (Tenneville) Juniors (U21) – 90 kg

⇒ 1ère place pour François Paquet (Tenneville) Juniors (U21) – 66kg

⇒ 2ème place pour Dylan Tonneau (Tenneville). Juniors (U21) – 73 kg

Merci aux parents qui ont répondu présents pour nous aider dans l'organisation de cette belle journée.

Nous tenons également à remercier tous nos sponsors et tout particulièrement, la Boulangerie Claude Pierrard de Champlon, l'entreprise de construction Picard de Tenneville et H2O Confort Chauffage et Sanitaire de Journal.

Le comité.
www.judo-club-tenneville.be

Dictée du Balfroid : un sans-faute pour Marine !

Photos : lavenir.net

Le samedi 21 mars, à Houffalize, six élèves de nos écoles ont relevé le défi de la désormais célèbre dictée du Balfroid. Il s'agissait de la finale provinciale.
Maxence Wojda, Marine Schweich, Florine Leriche, Lucas Renard, Melhem Elmasri et Salomée Hatert ont tenté de vaincre les pièges tendus et les nombreuses espiègleries que nous propose la langue française.

Parmi ces élèves, Marine Schweich a brillamment réussi ce test en contournant les difficultés rencontrées, elle a réussi la performance de monter sur la deuxième marche du podium. Elle n'a pas fait la moindre faute dans la dictée mais les dix mots supplémentaires ont départagé les deux finalistes.

Cette magnifique prestation donne à Marine le droit de défendre sa chance à la grande finale nationale qui aura lieu le 16 mai prochain à Liège au Palais des Congrès, nous lui souhaitons une excellente préparation pour ce grand moment.

« Je me suis préparée en faisant des dictées à l'école mais aussi chez moi, les mercredis et les week-ends, a expliqué Marine au journal L'Avenir du Luxembourg. *Cette dictée était très chouette et ne présentait pas trop de difficultés. J'espère pouvoir faire aussi bien à Liège et peut-être même pourquoi pas gagner la finale. »*

Toutes nos félicitations à nos écoliers pour leur abnégation et leur volonté de maitriser notre langue maternelle au mieux.

Bruno Marenne

La dictée

Certains jours nous paraissent moroses. D'autres, dès le lever du soleil, nous invitent au bonheur, provoquant notre bonne humeur.
La joie de vivre que vous avez observée autour de vous est vraiment proche, parfois sans que vous le sachiez.
Ainsi, en mars, dès l'aube, les oiseaux s'égosillant près de la maison vous réveillent en fanfare.
Vous ouvrez la fenêtre et le ciel bleu, parfois ponctué de petits moutons blancs, vous ravit. Déjà, la corolle des jonquilles déploie son jaune intense, en harmonie avec l'astre du jour. Les bruits familiers résonnent dans ce renouveau animé.
Si vous avez la chance de posséder un jardin, vous y découvrirez les herbes fraîchement (fraichement) revenues. C'est l'heure du petit déjeuner, la plus charmante quand on a l'occasion d'y goûter (gouter) à son aise..

Plaines de vacances de la Commune de Tenneville

Tu as envie de rire, de jouer et d'apprendre ?

Viens nous rejoindre cet été !

Pour la septième année, l'administration communale et l'accueil extrascolaire de la Commune de Tenneville organisent des plaines de vacances agréées par l'ONE pour une durée d'un mois pendant les vacances d'été.

Voici les premières informations :

	Les plaines d'animation	
Quand ?	du 13 juillet au 17 juillet 2015	du 20 juillet au 24 juillet 2015. Pas d'activités le 21 juillet
Qui ?	Enfants de 2,5 à 12 ans	Enfants de 2,5 à 12 ans
Quoi ?	Animations diverses sur un thème : bricolages, jeux divers, excursion, … adaptées aux tranches d'âge	Animations diverses sur un thème : bricolages, jeux divers, excursion, … adaptées aux tranches d'âge.
Où ?	Site de l'école de Champlon	Site de l'école de Tenneville
Heures ?	Activités de 09 h 00 à 16 h 00 Garderie gratuite à partir de 07 h 30 et jusque 17 h 30 le soir.	Activités de 09 h 00 à 16 h 00 Garderie gratuite à partir de 07 h 30 et jusque 17 h 30 le soir.

	Les plaines sportives
Quand ?	du 27 juillet au 31 juillet 2015 du 3 août au 07 aout 2015
Qui ?	Pour les enfants de 2,5 à 12 ans
Quoi ?	- Activités de psychomotricité pour les enfants de 2,5 à 6 ans (la limite d'âge s'arrête aux enfants inscrits en 3ème maternelle en 2014/2015) - Activités multi-sports pour les enfants de 6 à 12 ans. (piscine, basket, football, courses, ateliers divers, marche, …)
Où ?	Au centre sportif pluricommunal de Tenneville, rue Saint-Quoilin, 17, 6971 Tenneville
Heures ?	Activités de 9 à 16h Garderie à partir de 7h30 et jusque 17h30 le soir

Le prix par semaine ? 40 € par enfant. Réduction de 5 € à partir du 2ème enfant inscrit de la même fratrie.
Le montant donné est déductible fiscalement.
L'inscription n'est effective que lorsque le paiement est réalisé. Nous nous réservons le droit de supprimer l'inscription si le paiement n'est pas exécuté dans le délai.
ATTENTION les inscriptions s'arrêtent le 29 juin 2015 !
Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Françoise Picard (coordinatrice de l'accueil temps libres) au 084/45.00.51 le lundi, mardi et jeudi de *08 h30 à 15 h00* .

Talon d'inscription pour les plaines de vacances 2015

UN talon d'inscription PAR ENFANT. MERCI
A remettre à Françoise Picard AVANT le 29 juin 2015 !

Nom et prénom du chef de famille ou le tuteur :

Téléphone/ Gsm Parents :
Nom de l'enfant :
Prénom enfant :
Adresse :
Date de naissance de l'enfant :
Périodes d'inscription :
Date de l'inscription :
Signature des parents ou du tuteur :

Accueil extrascolaire : programme mois d'avril

Date	Activités proposées de 14 à 16h30	catégorie d'âge
01/04/2015	Mon poisson farceur	2,5 à 6 ans
	Activité sportive au centre sportif de Tenneville. TENUE DE SPORT ET BASKETS EXIGEES	6 à 12 ans
22/04/2015	Ma jolie marionnette	2,5 à 6 ans
	Lettres en laine	6 à 12 ans
29/04/2015	Je bouge mon corps	2,5 à 6 ans
	Atelier récréatif de la Commission culturelle avec Valérie Mouvet (préposée à la bibliothèque) - Thème : "Maracas en papier mâché" (suite et fin de l'atelier du 25 mars)	6 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription :

Talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance !

Nom :

Prénom :

Age :

Ecole de :

Adresse :

Téléphone :

Je dîne à l'accueil extrascolaire Oui - Non

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

Date :

Signature :

ATTENTION, le nombre de places est limité.
En cas de désistement, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi).
Merci.

Nouvelles et suivi de l'accueil temps libres

Notre accueil extrascolaire vient de recevoir pour la deuxième fois ce 3 décembre 2014, l'agrément et la subvention de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) et cela pour 5 ans.

Il y a un an, nous demandions aux parents et aux enfants de la 2ème à la 6ème primaire de nos écoles leur avis sur l'accueil extrascolaire et sur les différents opérateurs d'accueil de la Commune (centre sportif, football, patro, etc) : les choses qui ne fonctionnent pas, ce qu'il faudrait améliorer, etc.

Avec toutes vos réponses et l'avis des différents opérateurs d'accueil existants sur le territoire de la commune, nous avons pu réaliser un nouveau programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE).

Ce programme CLE permet aux communes qui font partie du Décret Accueil Temps Libres d'établir des connexions entre les différents opérateurs et de demander un agrément et une subvention pour certains.
La Commune de Tenneville a donc invité le Centre sportif, le Patro et la Commission Culturelle à participer au programme. L'accueil extrascolaire et les plaines de vacances continuent à faire partie de ce programme CLE.

Nos perspectives pour les 5 ans à venir :
- Développer l'aspect culturel pour les activités du mercredi après-midi à l'accueil extrascolaire.
- Amélioration des locaux. Nous manquions cruellement de place pour les enfants au château de Champlon, nous sommes maintenant installés au Rallye où nous disposons de deux grandes pièces rénovées !
- Extension de places disponibles pour les plaines de vacances.
- Développement de stages culturels avec des animateurs spécialisés.

Françoise Picard
Coordinatrice de l'Accueil Temps Libres
084/ 45 00 51
francoise.picard@tenneville.be

Les infos du Centre sportif

Pour nos aînés

Sport raquette séniors
Le 3ème mercredi du mois
(15 avril)
de 10 à 11h - 3 € la séance

Gymnastique d'entretien
Tous les jeudis de 19 à 20h
3 € la séance
(pas cours le jeudi 9 avril)

Tir sportif
Généralement tous les 2e mercredi du mois
L'entrainement aura exceptionnellement lieu le 22 avril de 10 h à 11h en raison des congés scolaires.

Samedi 4 avril 2015
20h30

Basket Club Amitié
-
SFS BCCA Neufchâteau

Match pour la 1re place de la D3 provinciale

Le Basket Club Amitié sera la saison prochaine le club de basket de notre Commune

Des nouvelles du programme « Je cours pour ma forme »

Que de bonnes résolutions !

Nous sommes désormais 150 participants pour la session de « je cours pour ma forme » (Bertogne, Ste Ode et Tenneville), gérée par la RCA CSPT Tenneville

Il est encore temps de nous rejoindre.
Tous les jeudis à 18h30 au départ du centre sportif.
Tous à vos baskets…

Rens. : Charlier Benoit: 0498/249780 ou centresportifcspt@gmail.com

Stages sportifs d'été

13 au 17 juillet : 3 à 16 ans (3 groupes)
20 au 24 juillet : 3 à 16 ans (3 groupes)
27 au 31 juillet : 12 à 17 ans Aventure (1 groupe)
3 au 7 août : 12 à 17 ans Koh Lanta (limité à 20 personnes)
24 au 28 août : 3 à 16 ans (3 groupes)

Programme
9h à 12h30: Activités précédées d'une garderie gratuite à partir de 8h.
12h30 à 13h30: Temps de midi
13h30 à 16h30: Activités suivies d'une garderie gratuite jusque 17h

Prix
60 euros pour l'inscription d'un enfant
50 euros pour l'inscription des enfants suivants d'une même famille

Inscriptions
(aucune inscription par téléphone)
Déposer les infos (nom des parents et de l'enfant, adresse, date naissance, numéro de tél. en cas d'urgence et n° de groupe choisi) sur papier libre dans la boîte aux lettres du centre sportif, ou sous la porte du bureau du gestionnaire.
Par mail à l'adresse centresportifcspt@gmail.com.

Clôture des inscriptions dès que le groupe est complet. Paiement à effectuer 10 jours avant le début de la semaine de stage sur le compte IBAN BE48068895067527 avec en communication: NOM / PRÉNOM de l'enfant + semaine+ groupe

L' inscription n'est effective que lorsque le compte spécifique ouvert pour les stages sportifs est crédité. Nous nous réservons le droit de supprimer l'inscription si le paiement n'est exécuté dans le délai.

Plus d'infos concernant les activités sportives par semaine de stage sur notre site internet http://centresportiftenneville.jimdo.com/ et dans le prochain bulletin communal .

Un petit bout d'histoire : la potale N.D des Champs à Laneuville

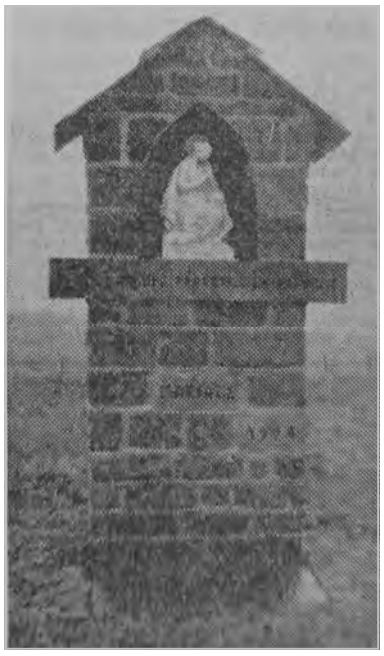

Photo parue dans L'Avenir du Luxembourg des 27 et 28 novembre 1954.

Il y a un peu plus de soixante ans était bénite la potale Notre-Dame des Champs de Laneuville-au-Bois. Ce monument en pierres du pays couvert d'un toit en ardoises est situé à la sortie du village en direction de Basseilles, sur le côté droit de la voirie, au lieu-dit « La Spinette ». L'emplacement a été ultérieurement complété par une croix.

Cette potale a été construite à l'occasion de l'année mariale proclamée par le pape Pie XII. Cette année mariale a commencé le 8 décembre 1953, pour solenniser le 100e anniversaire de la promulgation du dogme catholique de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie par le pape Pie IX le 8 février 1854.

L'inscription taillée sur le socle en pierre est « N.D. des Champs protégez la paroisse ». En dessous, sur trois pierres, sont inscrits les mots « Année mariale 1954 ».

Toute la paroisse escorte Notre-Dame

La bénédiction a eu lieu le dimanche 21 novembre 1954 et a été relatée dans le journal L'Avenir du Luxembourg du week-end suivant en ces termes : *« A 14h, la cérémonie commence par le chant des vêpres de la Présentation. Celles-ci sont présidées par M. l'abbé Sainthuille, révérend doyen de La Roche, devant une église comble. Sont également présents M. l'abbé Lamotte et M. le Curé de Tenneville.*

A l'issue des vêpres, M. le Doyen redit éloquemment tout l'intérêt de la dévotion mariale. Il procède ensuite à la bénédiction de la statue de Notre-Dame des Champs, qui va être portée en procession par les jeunes gens et les jeunes filles.

La statue initiale a été remplacée par celle-ci.

Le soleil est de la partie et, malgré le froid assez vif, c'est toute la paroisse qui escorte Notre-Dame, en mettant tout son cœur dans l'exécution de cantiques populaires.

« Le vent glacial fait blêmir les visages »

Le cortège recueilli parvient à « La Spinette », endroit choisi pour cette construction, tandis que le vent glacial fait blêmir les visages. M. le Doyen bénit la potale et M. le Curé, après avoir installé la statue de Notre-Dame dans son nouveau domaine, au milieu des champs des paroissiens, prononce la consécration de toute la paroisse à Notre-Dame des Champs. Le cantique « Chez nous, soyez Reine » termine cette belle et pieuse cérémonie. Grâce au concours de toutes les familles de la paroisse, la sainte Vierge, dont la statue a été offerte par une famille, veillera davantage sur notre petite paroisse. » Il est à noter que cette statue a aujourd'hui été remplacée.

Leslie Bosendorf
Cercle historique de Tenneville

Sources : L'Avenir du Luxembourg ; fiches sur les édifices du culte, monuments et vocables religieux dans le diocèse de Namur par le Chanoine Gennart ; http://www.vatican.va. Les personnes qui disposent d'informations complémentaires peuvent prendre contact avec Leslie Bosendorf au 084 45 00 53 ou via mail leslie.bosendorf@tenneville.be

La potale Notre-Dame des Champs aujourd'hui.

Journée découverte à Mons le 2 mai 2015

Journée découverte à Mons
Le 2 mai 2015
Clôture des inscriptions
le 20 avril 2015

Programme de la journée

Exposition Van Gogh au Borinage à Mons
(visite guidée)

La naissance d'un artiste.

Durant son séjour au Borinage, de décembre 1878 à octobre 1880, Vincent Van Gogh renonce à sa carrière d'évangéliste et décide de devenir artiste. L'exposition vous emmènera à la découverte de cette période qui a résolument marqué le peintre puisqu'il développe, lors de son séjour dans le bassin minier wallon, les idées artistiques qui constitueront dans une large mesure la trame de son oeuvre.

La maison Van Gogh à Cuesmes (visite libre)

Un lieu chargé d'histoire.

La maison du Marais, demeure où vécut Van Gogh d'août 1879 à octobre 1880, a failli disparaître par vétusté.
Elle a été sauvée de la ruine par un groupe de bénévoles de 1972 à 1975 relayé par l'Office du Tourisme.

Après des travaux de réhabilitation récents (2005- 2007), le site accueille le visiteur dans un nouvel écrin qui intègre un pavillon d'accueil et un parcours scénographié.

Informations pratiques
Départs du car
- 7h30 à Tenneville : parking de l'église (N4)
7h50 à Marche : parking côté piscine du Centre Culturel et Sportif (chaussée de l'Ourthe, 74)

Votre guide : Florence Roufosse

Inscriptions
Maison de la Culture Famenne-Ardenne
Tél : 084/32.73.86 ou
christian.boclinville@marche.be

Le prix
Adulte : 45 € par voyage
-12 ans : gratuit
-26 ans : 35 €
Article 27 : 2 tickets + 2,50 €

Paiement
Par virement bancaire sur le compte
BE20 1940 1130 6156 de la MCFA en mentionnant 0205 pour Mons.

Clôture des inscriptions le 20 avril 2015

Une collaboration de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne avec les Centres culturels d'Erezée et de Hotton, et les comités culturels de Tenneville, Rendeux et La Roche.

TITRES-SERVICES
9 € / heure (8,10 € après déduction fiscale)

Centrale de repassage

Route de Bastogne, 23B
6970 Tenneville
(le long de la N4, derrière le bureau de poste)
Tél : 0472/67.08.49

Horaire de la centrale de repassage:
Lundi 7h30 – 16h30
Mardi 8h30 – 18h30
Mercredi 8h00 – 12h00
Jeudi 7h30 – 17h30
Vendredi 8h00 – 16h00

Service d'aide-ménagère

Route de Bastogne, 1
6970 Tenneville
084/45.00.48
0478/93.48.84
marie.paquay@tenneville.be

Section titres-services
de l'ASBL Agence Locale
pour l'Emploi de Tenneville
BE0458049341

!!!! Nouveau : Service de raccommodage (à la centrale de repassage) !!!!

Tenneville

Grande chasse aux œufs

Chers amis, les cloches sont passées au Foyer des Jeunes de Tenneville !

Le dimanche 5 avril, rendez-vous à 11h sur le terrain de foot pour participer au ramassage.

Participation : 3 € par enfant
Enfants de 2,5 à 10 ans

Une organisation du
Foyer des jeunes de Tenneville

Tenneville

Samedi 18 avril

Salle le Foyer

Soirée bières spéciales

Samedi 16 Mai 2015
19h30

Place de la Gare
6971 Champlon

Tournoi nocturne de pétanque en doublette

Inscription à partir de 18h30
10 € la doublette
Réservations (Monique): 0497/28.91.37
Venez avec votre matériel

Bar - Restauration

Cens

MARCHE ADEPS

organisée par "Les Rote a pîds"

Dimanche 26 avril

Rdv au local "Les quatre Vents"

Quatre circuits magnifiques de 5, 10, 15 et 20km dans la vallée de l'Ourthe occidentale.

Bar et petite restauration.

Contact : PONCELET Alphonse
084/45 57 07

Commissions des jeunes
TENNEVILLE SPORT
et RES CHAMPLON

STAGE ANNUEL

pour jeunes affiliés
ou non-affiliés

Les deux commissions des jeunes de la commune de Tenneville s'associent pour organiser un stage de football
du 13 au 17 avril 2015
Lieu : Le complexe scolaire, le hall sportif et les installations de la RES Champlon ainsi que les installations « au gris han » de Tenneville Sport.
Prix :60 € (50 € pour le 2ème enfant)
Repas: tartines (par vos soins) + soupe offerte. Une collation et des boissons seront distribuées le matin et l'après-midi.
Qui : Tous les enfants entre 4 et 15 ans (de benjamins à cadets).
Stage spécifique gardien de but (plusieurs demi journées)
Activités récréatives et de détente + surprises seront au programme.
Le stage est encadré par des entraineurs confirmés.

Pour tous renseignements et inscriptions
Francis Beaugnee au 0471 761008 après 17h ou par mail : fbeaugnee@voo.be

Date à retenir

Collecte de sang à Tenneville

Vendredi 26 juin
de 16h30 à 19h30

Salle « Le Foyer »

La Croix-Rouge
a besoin de vous !

CROIX-ROUGE de Belgique

Equitation

Stages d'été
Juin, juillet, août 2015
Examen, récréatif, aventure, spectacle, soirée, baby poney, été jeunesse

Infos :
Extra Poney a.s.b.l. -
rue Hayette, 2 -
6971 Journal -- **084/ 456.144**
0479/ 410 585
Site web : www.extraponey.be
E-mail : info@extraponey.be

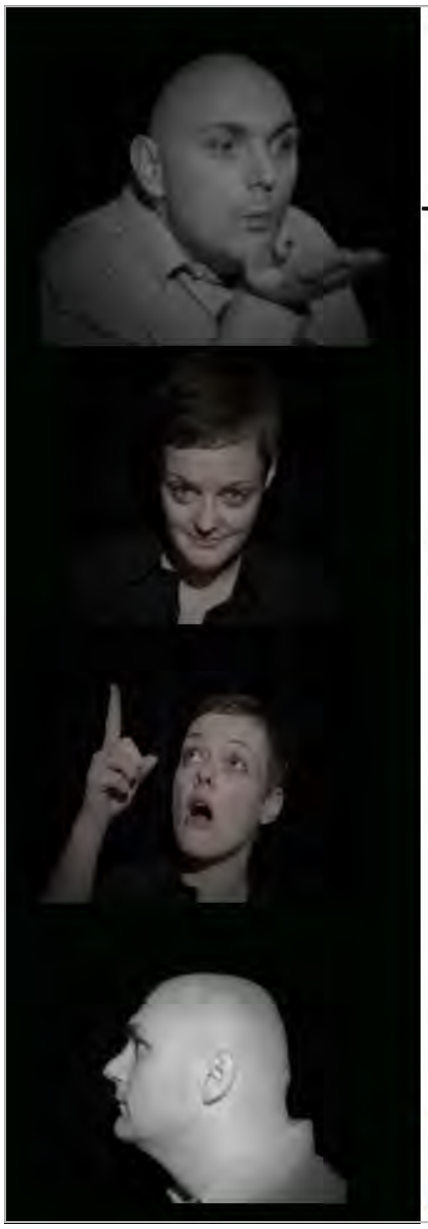

ils volent les mots

-Caroline Six & Sébastien Mauer -
vous invitent

à leur spectacle conté

C'est la vie

une soirée

Plaisirs de bouche

où histoires, bières et douceurs s'associent

samedi 13 juin
à 20heures.
Salle "La fontaine"
à Laneuville-au-Bois
(Tenneville).

Réservation indispensable

avant le 30 mai

au 0476 76 76 59 (Bernard Deom)

Le paiement vaut inscription
sur le compte BE78 7512 0382 1086

Formule dégustation : 15 euros

Avec

Tenneville

Football : les matches de nos équipes premières

04-04-2015 20:00 TENNEVILLE HARGIMONT
06-04-2015 15:00 TENNEVILLE NASSOGNE
11-04-2015 20:00 HARGIMONT TENNEVILLE
18-04-2015 20:00 MARLOIE TENNEVILLE
22-04-2015 20:00 EREZÉE TENNEVILLE
26-04-2015 15:00 TENNEVILLE HARRE
30-04-2015 20:00 TENNEVILLE MELREUX-HOTTON

TENNEVILLE SPORT

04-04-2015 20:00 LIBRAMONT CHAMPLON
06-04-2015 15:00 MESSANCY CHAMPLON
11-04-2015 20:00 CHAMPLON LIBRAMONT
19-04-2015 15:00 CHAMPLON BASTOGNE
22-04-2015 20:30 CHAMPLON LONGLIER
26-04-2015 15:00 BOMAL CHAMPLON
30-04-2015 20:00 MEIX-DT-VIRTON CHAMPLON

Res Champlon

A vos méninges !

Voici le « jumelage » du mois composé uniquement de noms de villages, par Jean-Marie Docquier.
HUN BON-CONSEIL LEFFE HESSE HEYD ON HAN COO REDU CENS

Solution : un bon conseil, les fessées ont encore du sens.

Le calendrier des manifestations

Avril

Jeudi 02/04 3x20 Tenneville
Dimanche 05/04 Ramassage des œufs Tenneville
Vendredi 17/04 VTT marche nocturne Erneuville
Samedi 18/04 Soirée bières spéciales Tenneville
Dimanche 26/04 Rallye touristique Champlon - marche Adeps Cens

Mai

Vendredi 01/05 Tournoi de sixte jeunes Champlon
Samedi 02/05 Tournoi de sixte jeunes Champlon
Samedi 16/05 pétanque nocturne Champlon
Vendredi 29/05 Fête des 50 ans de Tenneville Sport
Samedi 30/05 Fête des 50 ans de Tenneville Sport
Dimanche 31/05 Fête des 50 ans de Tenneville Sport

AIVE

Fermeture du parc à conteneurs
du samedi 4
au lundi 6 avril 2015 inclus

Collecte de vélos en bon état
Samedi 25 avril 2015
Dans votre parc à conteneurs

Ramassage papiers-cartons
Samedi 2 mai 2015

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Echevin, rue Grande-Champlon 110/4 6971 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : Leslie Bosendorf - leslie.bosendorf@tenneville.be - 084 45 00 53
Pour publication, prendre contact avant le 15 du mois.
Abonnement postal (hors commune de Tenneville) : Micheline Sibret 084 45 00 45
Impression : Impribeau - Beauplateau (Sainte-Ode)
Photo couverture : FTLB